

Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

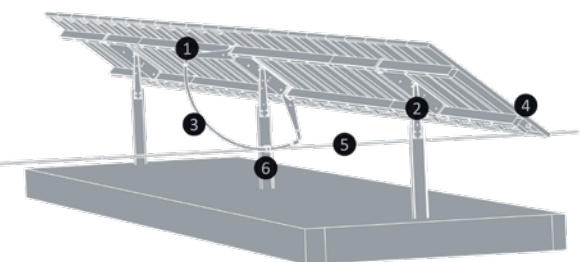


VALOREM est née en 1994 de la volonté affirmée de développer les énergies renouvelables. Pionnière de l'éolien en France, VALOREM est un des rares bureaux d'études producteurs d'énergies vertes encore indépendant. Convaincu qu'il faut valoriser les ressources de nos territoires avec en premier lieu leurs acteurs et habitants, le groupe VALOREM développe dans la concertation des projets en énergies renouvelables (éolien, solaire photovoltaïque, biogaz et énergies marines) de la recherche de site à l'exploitation en passant par la réalisation des études, la construction du parc et sa maintenance.

Chiffres clés

Développement du projet	2009-2010
Instruction des autorisations administratives	2011-2015
Construction du parc	2016
Coût d'investissement	15 M€

Schéma d'un tracker EXOSUN Exotrack 1 axe HZ



- 1 Eléments de fixation (amortissent les vibrations, réduisent l'usure prématurée des pièces)
- 2 Bascule (réduit les efforts de fonctionnement et la consommation des moteurs)
- 3 Arceau (limite les frottements)
- 4 Longeron et structure
- 5 Barre de transmission
- 6 Journalier (tolérance aux pentes de 5% dans toutes les directions)

Surface de production	21 ha
Puissance	11,6 MWc
Production prévue	14 GWh/an

Un projet "Made in Aquitaine"

Ce parc a été développé, construit et est désormais exploité par des entreprises locales :
 Propriétaire : VALOREM et Eole Infrastructure 2 (OMNES CAPITAL)
 Développeur : VALOREM S.A.S
 Maître d'ouvrage : BRACH ENERGIES (50% VALOREM, 50% EOLE INFRASTRUCTURES 2)
 Fabricant des panneaux solaires : AUO
 Fabricants des suiveurs solaires (supports) : EXOSUN
 Maîtrise d'œuvre : VALREA
 Suivi d'exploitation : VALEMO

VALOREM Siège Social

213 cours Victor Hugo 33 323 BÈGLES CEDEX
 Tél. +33 (0)5 56 49 42 65 / Fax +33 (0)5 56 49 24 56

www.valorem-energie.com

contact@valorem-energie.com

Contact développement photovoltaïque :

Vincent VIGNON - 06 20 11 40 82



EOLIEEN



BIOMASSE



MARINE

VALOREM
opérateur en énergies vertes

Parc photovoltaïque BRACH ENERGIES

Conception graphique : Marc Verrier - Imprimé en encres végétales sur papier REFC par l'imprimerie LAFANTIE, certifiée « Imprim'Ver ». © VALOREM 2015. Ne pas jeter sur la voie publique.



1 Vue rapprochée d'un panneau

Initié en 2009, le parc photovoltaïque de BRACH Energies a été mis en service en Août 2017.

Situé dans le Médoc, sur la commune de Brach, sur d'anciennes parcelles forestières dévastées par la tempête de 1999, ce site bénéficie d'un potentiel solaire idéal avec 2 250 à 2 500 heures d'ensoleillement par an, ce qui correspond à une énergie solaire incidente sur le plan horizontal d'environ 1 350 kWh/m²/an.

Identifié par VALOREM comme site privilégié, le projet a bénéficié du soutien des collectivités locales, de la population et des services de l'Etat.



2 Montage des panneaux



3 Gros plan des supports panneaux



4 Vue aérienne de la zone ouest



5 Denise GRESLARD-NEDLEC, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'insertion, Noël MAMERE, Président d'A.D.E.LE et Jean-Yves GRANDIDIER, Président de VALOREM.

La continuité écologique, un choix assumé

Produire de l'énergie tout en minimisant l'impact écologique d'un projet, tel est l'objectif de VALOREM.

Plusieurs mesures ont été prises en faveur du milieu naturel :

- Pas de modification des réseaux de fossés et de crastes,
- Maintien d'une lande attractive pour le Fadet des Lèches dans les zones anti-masques,
- Maintien de la végétation naturelle (lande à molinie) entre les panneaux,
- Maintien du zone humide fonctionnelle.

VALREA a imposé aux entreprises le respect d'un calendrier de travaux adapté aux périodes de reproduction et de nidification. De plus, les interventions sur site ont respecté un plan de circulation stricte pour limiter les impacts sur les sols.

Les EnR, un vivier d'emploi pour le Médoc

En septembre dernier, **VALOREM**, **A.D.E.LE** et le **Département de la Gironde** ont signé la **1ère convention appliquant des clauses d'insertion** sur des chantiers de parcs photovoltaïques, en l'occurrence de Brach et plus largement du Médoc. VALOREM et sa filiale VALREA, spécialisée dans la construction de parcs d'EnR, se sont engagés à ce que leur sous-traitants réservent un quota d'heures de travail (7% des heures totales) aux personnes éloignées de l'emploi.



Crédits photos :

Couv. et 1 : BARDE SUD OUEST
2, 3 et 4 : VisionAir
5 : VALOREM